

## ***Faites le buzz ! Un vieux mécanisme rhétorique adapté à l'espace médiatique contemporain ?***

*Let's buzz! An old rhetorical mechanism  
adapted to contemporary media space?*

Françoise Collinet

Université Jagellonne  
francoise.collinet@uj.edu.pl

### **Abstract**

Presidential elections, by their nature, provoke fierce debates. During the 2017 French campaign the heated exchange between C. Angot and F. Fillon attracted public attention: that “clash” was making a “buzz”. Our attention was first caught by the terminology recurrently used by the media: in which ways are “clashes” and “buzzes” different from but also similar to old rhetorical mechanisms? And, more specifically, would New Rhetoric’s sensitivity to historical relativity shed some light on the issue? At first, we assumed that, polemic being a typical argumentative situation, there was no incompatibility between that theoretical framework and the study of a concrete polemical exchange. Of course, New Rhetoric doesn’t focus on polemical exchanges; we do, however, share Nicolas’ unease at saying that Perelman idealizes philosophical agreement (e.g. Nicolas, 2015a, § 7). After addressing that issue and the ambivalence of Perelman’s position, we will say a few words about the *end / consequence* distinction.

**Keywords:** rhetoric, historical relativity, buzz, clash, *end / consequence* distinction.

### 1. PRÉSENTATION DU DOCUMENT ÉTUDIÉ

Les présidentielles, en France comme ailleurs, déclenchent polémiques et passions. Au cours de la campagne de 2017, une séquence a particulièrement marqué les esprits. À quelques semaines du premier tour, François Fillon est l’invité de *L’émission politique*, un programme hebdomadaire de *France 2*, présenté par David

Pujadas<sup>1</sup>. Depuis plusieurs semaines, le candidat de la droite est mis en difficulté par une série d'affaires. Comme le prévoit le protocole de l'émission, l'invité politique est, pendant une dizaine de minutes, confronté à un représentant de la société civile. La séquence, intitulée *L'inattendu(e)*, accueille une personnalité dont on ignore l'identité mais dont on prévoit qu'elle interrogera frontalement l'invité principal. Ce jour-là, il s'agit de Christine Angot, un écrivain présenté comme une sympathisante de François Hollande. La conversation prend rapidement un tour polémique et suscite, le soir même, la réaction de nombreux internautes. Le lendemain, la séquence est commentée par la presse, de sorte que le clash se transforme en buzz. Les avis sont partagés : les uns y voient une nette victoire d'Angot (Auffray, *Libération*), d'autres pensent que la séquence rend Fillon sympathique (Lenesley, *Le Figaro*), d'autres encore pensent qu'Angot a raison sur le fond mais que ses propos risquent de transformer Fillon en martyr (Askolovitch, *slate.fr*, Schneidermann, *Le Nouvel Obs*), d'autres enfin s'interrogent sur le format de la séquence et l'éventuelle recherche du buzz qui la sous-tendrait (Askolovitch, *slate.fr* ou Piquart, *Le Monde*).

## 2. LA RHÉTORIQUE : ENTRE INTEMPORALITÉ ET HISTORICITÉ

### 2.1. L'ARGUMENTATION, UNE ACTIVITÉ PROPRE À L'ÊTRE HUMAIN

Le choix de recourir à la Nouvelle Rhétorique (désormais NR) pour commenter une polémique médiatique pourra sembler audacieux, voire téméraire. À nos yeux, un des atouts de la NR réside dans la richesse de ses exemples : le lecteur y croise des philosophes ou des écrivains qui, au cours des deux derniers millénaires, ont eu recours aux moyens de preuve les plus divers. Mais, si les exemples moins prestigieux restent minoritaires, ils ne sont pas pour autant absents (par ex. § 28, p. 149). La parenté structurelle entre le *Traité de l'argumentation* (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 [1958] ; désormais TA) et *Le comique du discours* (Olbrechts-Tyteca, 1974) suggère que l'argumentation ne se cantonne pas aux traités de philosophie. L'argumentation reste un des traits caractéristiques de l'espèce *zoon logon echon* et les grands auteurs peuvent alors être considérés comme des exemples, particulièrement élaborés, de pratiques communes à tous les hommes (TA, p. 10). Lorsque Pannisse soupire « De mourir, ça ne me fait rien. Mais ça me fait de la peine de quitter la vie », ce personnage de Pagnol n'a pas besoin d'être un géant de la philosophie pour jouer avec une tautologie apparente. Et, il n'est pas particulièrement choquant de placer cette réflexion juste après un exemple emprunté à *L'être ou le néant* (TA § 94, pp. 588-589). Indépendamment du caractère interactif et polémique de leur échange,

---

<sup>1</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=8st3VAj31L4&t=6s>

Angot, Fillon et Pujadas exercent cette capacité commune aux humains qui consiste à argumenter. C'est pourquoi les techniques argumentatives auxquelles ils recourent pourront être décrites dans la terminologie de la NR (§ 5.4.).

## 2.2. SYSTÈME RHÉTORIQUE ET HISTOIRE DES IDÉES

Si l'argumentation appartient à l'humanité, elle transcende les époques et les cultures. Et pourtant, elle prend aussi des visages différents selon les groupes sociaux. Ponctuellement mais significativement, la mention de pratiques argumentatives japonaises, malgaches, confucéennes ou hindoues rappelle que les codes rhétoriques sont culturellement situés. Il devient alors tentant de transposer aux techniques argumentatives une réflexion que le *Traité de l'argumentation* (TA, § 7, p. 43) formule au sujet de l'auditoire universel : chaque époque, chaque culture, chaque individu se fabrique une rhétorique susceptible de plaire aux auditoires qu'il connaît. C'est ainsi que, au sein même de la culture occidentale, certains lieux communs de la *Topique* aristotélicienne nous étonnent ; inversement, nous admettons des lieux hérités de la période romantique auxquels le Stagirite ne songe guère (Perelman, 1952, p. 352). À l'époque médiévale, pour exprimer une idée nouvelle sans heurter frontalement le dogme, le penseur chrétien a appris à la présenter comme le commentaire d'un texte ancien et développe ainsi des stratégies argumentatives spécifiquement adaptées au socle de valeurs de son temps (Perelman, 1965, pp. 8-9).

Dans cette perspective, la rhétorique (certains diraient *le* rhétorique) ne peut pas disparaître, elle peut seulement changer d'apparence (*cf.* par ex. Nicolas, 2015c, p. 245). Notre thèse centrale est que la rhétorique fonctionne comme une notion confuse<sup>2</sup> : d'une part, il y aurait des rhétoriques qui évoluent selon les époques et les latitudes et d'autre part, la Rhétorique en tant que phénomène intemporel et commun à tous, puisque chaque groupe humain doit discuter des moyens de maintenir l'ordre et de décider de son avenir. La séquence choisie pourra alors être envisagée comme une des innombrables manifestations de *la* Rhétorique, mais aussi – et surtout – comme *une* rhétorique en tant que code pratiqué par un groupe particulier à un certain moment de son histoire. De ce point de vue, une séquence médiatique rend peut-être mieux visibles les changements de mode qui caractérisent ces discours. Publié quatre ans avant *La galaxie Gutenberg*, le TA s'inscrit nettement dans la culture du livre ; cependant, dans la mesure où la NR a inscrit le phénomène rhétorique dans une histoire longue, ce décalage peut devenir utile : par le détour auquel il invite, le TA peut dévoiler la relative étrangeté de nos habitudes rhétoriques et, en même temps, rappeler que cette étrangeté reste – précisément – toute relative.

---

<sup>2</sup> Cette notion, empruntée à Dupréel, est au départ utilisée pour justifier, face à la diversité des systèmes judiciaires, le maintien du concept de Justice (Perelman, 2012b, p. 23 et sq).

### 3. UN VOCABULAIRE MOINS NEUF QU'IL N'Y PARAÎT

Le *buzz* ne constitue pas, à proprement parler, une technique argumentative. Avant d'examiner le rôle du *buzz* dans la dynamique argumentative de la séquence étudiée (§ 5), il convient de s'interroger sur le terme *buzz*, son origine et sur le sens particulier qu'il prend dans la configuration socio-historique qui est la nôtre. Conformément à la thèse proposée (§ 2.2.), l'intention est de montrer que le terme *buzz* réorganise des significations anciennes pour les adapter aux besoins de la société contemporaine.

#### 3.1. UNE ORIGINE IMITATIVE

Le *buzz*, qui a fait son entrée dans *Le Larousse* et dans *Le Robert* en 2010, sonne comme une nouveauté aux oreilles francophones. Mais le mot est, en fait, assez ancien et sa polysémie est chargée d'histoire. Les dictionnaires de langue anglaise le font remonter à la fin du Moyen Âge<sup>3</sup>. D'origine imitative et donc conforme à des intuitions facilement partagées, le mot *buzz* rappelle le bourdonnement des abeilles ou d'autres insectes. Shakespeare a sans doute donné à l'onomatopée quelques titres de noblesse : au détour d'une conversation de palais, Hamlet, dans sa folie simulée, gratifie Polonius d'un insolent *Buz buz* (*Hamlet*, II, 2). Cette impertinence est parfois interprétée comme la volonté d'interrompre un discours faussement aimable en le comparant à un bourdonnement dépourvu de sens. Le terme peut aussi désigner le bruit d'une conversation animée ou *a busy rumour*<sup>4</sup>. Par la suite, le *buzz* a facilement été associé à des machines (les avions, les téléphones, les réveils ou, en souvenir d'un ancien *counting game*<sup>5</sup>, un dispositif permettant de prendre la parole lors d'un jeu). Plus près de nos préoccupations, le jargon potache des années 40 a fait du *buzz* un mot-clé supposé provoquer le contentement de l'examineur : les connaissances valent alors moins par elles-mêmes que par l'avantage qu'elles peuvent susciter.

#### 3.2. LE BUZZ MARKETING

Dans les années 90, le marketing modifie le sens de cette onomatopée. Comme les codes rhétoriques, les stratégies de marketing obéissent à des modes et reflètent l'air du temps. Avec le *viral marketing* ou le *street marketing*, le *buzz marketing* est

<sup>3</sup> <https://en.oxforddictionaries.com/definition/buzz>

<sup>4</sup> [http://www.etymonline.com/index.php?allowed\\_in\\_frame=0&search=buzz](http://www.etymonline.com/index.php?allowed_in_frame=0&search=buzz)

<sup>5</sup> Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> s. les instituteurs anglo-saxons utilisent ce mot pour la révision des tables de multiplication. Pour la table de 4, les enfants comptent de 1 à 40 en remplaçant les multiples de 4 par le mot *buzz*.

considéré comme une alternative possible à l'essoufflement du marketing traditionnel (Chétochine, 2007, pp. 6-7). Le marketing projette alors sur le mot *buzz* au moins quatre aspects nouveaux : a) le *buzz* est associé à une idée de profit financier : il s'agit de « faire bourdonner les prospects sur les marques comme le font les abeilles qui butinent de fleur en fleur » (*ibidem*, p. 10) ; b) le marketing entend créer, de façon maîtrisée, une rumeur favorable au produit démarché ; c) les nouvelles technologies apparaissent comme un moyen privilégié de faire circuler la rumeur désirée ; d) comme le suggérait la citation ci-dessus, les prospects (les clients potentiels), ou au moins certains d'entre eux, jouent un rôle actif dans la propagation de la rumeur. C'est ce que Chétochine appelle des clients évangélistes car leur tâche, non rétribuée, doit leur apparaître comme une manière de faire le bien autour d'eux et de se valoriser. Cette caractéristique serait la condition *sine qua non* du *buzz marketing*.

### 3.3. LE BUZZ MÉDIATIQUE

Le *buzz* médiatique semble un avatar du *buzz marketing*. Il peut en emprunter les techniques pour créer une rumeur autour d'une personnalité, d'un événement ou d'un produit (Be Diaf, 2014, p. 196). On peut supposer que les internautes qui diffusent la rumeur correspondent, peu ou prou, aux clients évangélistes : ils contribuent à nourrir la rumeur (*to feed the buzz*), font grimper l'audimat et renforcent le capital symbolique des acteurs du *buzz*.

Curieusement, les journalistes utilisent eux-mêmes le terme *buzz* pour décrire l'engouement soudain et éphémère pour ce type de nouvelles et tendent à en faire un thème, voire le titre, de rubriques (par ex. *L'essentiel du buzz*). Le rôle de ces rubriques est lui-même ambigu : il peut s'agir de proposer une analyse distanciée de l'événement médiatique mais ces rubriques peuvent aussi être une manière de recycler la nouveauté (Be Diaf, 2014, p. 85) et de participer à l'amplification du *buzz*.

La qualité essentielle d'une séquence susceptible de déclencher un *buzz* est son caractère insolite : les internautes ne perçoivent pas le message comme une publicité mais comme une anecdote digne d'être racontée à des amis. Le caractère insolite de notre séquence réside dans la violence de la polémique, une situation qui, dans les médias contemporains, est volontiers qualifiée de *clash* (entrée dans *Le Petit Robert* en 2014).

### 3.4. DU CLASH AU BUZZ

Le *clash*, cette autre onomatopée anglo-saxonne est à peu près aussi ancienne que le mot *buzz* (c. 1600) ; elle évoque le bruit d'une collision, notamment le choc d'armes métalliques. Même si, depuis quelques siècles, nous avons rangé les glaives

et les épées dans les musées, notre façon de décrire le combat d'idées reste imprégnée de cet imaginaire<sup>6</sup>. En anglais, c'est depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> s.<sup>7</sup> que le *clash* désigne un conflit d'opinions. En français, elle est souvent traduite par « choc » (le choc des personnalités, *Le choc des civilisations*). Le *clash* médiatique peut ici être considéré comme une forme particulière de *buzz* dans la mesure où la dispute parvient généralement aux destinataires sous la forme d'une rumeur diffusée par les médias.

#### 4. FAITES LE BUZZ !

Le *buzz* médiatique, nous l'avons dit, ne peut pas être considéré, en lui-même, comme une technique argumentative. En tant que but à atteindre, il correspond à une sorte de « cadre » indexé sur les normes d'une société à un moment donné de son histoire. Le dialogue entre Angot et Fillon est possible dans une société où les médias sont devenus un produit de masse et où l'audimat est un enjeu incontournable. Mais est-il si sûr que les participants recherchent le *buzz* ?

##### 4.1. INDICES DE SURJEU POSSIBLE

On ne peut avoir aucune certitude quant aux intentions réelles des participants et il n'est pas dans nos ambitions de donner le fin mot sur ce point. Par contre, la séquence a été perçue, à tort ou à raison, comme ambiguë : on l'a dit, certains ont évoqué une recherche du *buzz* (*Le Monde*, *slate.fr*) ou, dans une version surréaliste, un « coup monté » de connivence par Angot et Fillon (*Le Figaro*). Au-delà de la violence des propos, certains indices peuvent donner l'impression d'une scène surjouée. La manière dont Angot fait son entrée est assez spectaculaire : le principe de l'invité mystère est souligné par un fond sonore et un décor étudiés pour entretenir le suspense. Le fait qu'Angot lise son texte donne le sentiment d'un propos apprêté, voire de transformation fictive de l'interview en réquisitoire. L'exclamation de Pujadas « On n'est pas dans une arène » rappelle l'idée que la négation est le signe d'une affirmation préalable. Au-delà de cet inventaire non exhaustif, c'est encore, et peut-être surtout, la multiplication des annonces de *clashes* et de *buzzes*, ces dernières années, qui pousse à reconnaître une technique déjà familière, une ficelle qui commence à se voir et qui risque de s'user.

---

<sup>6</sup> Ce réseau métaphorique semble bien ancré. Si Auffray (2017) ne parle pas de *clash*, il présente l'échange Angot-Fillon comme une « hallucinante passe d'armes ». Comme dans les joutes médiévales, chaque camp a son « champion » (Auffray, 2017 ; Schneidermann, 2017). Schopenhauer, lui, définissait sa dialectique éristique (1990, p. 14) comme une escrime intellectuelle.

<sup>7</sup> [http://www.etymonline.com/index.php?allowed\\_in\\_frame=0&search=clash](http://www.etymonline.com/index.php?allowed_in_frame=0&search=clash)

## 4.2. ACCUSATEURS ET BESTIAIRE RHÉTORIQUE

Les locuteurs commentent intuitivement les procédés rhétoriques de leurs adversaires mais cette connaissance commune ne puise pas seulement dans les chapitres les mieux connus des répertoires de sophismes. Certaines métaphores favorisées par la situation polémique (cf. Amossy, 2014, pp. 160-161) donnent corps à ces évaluations rhétoriques.

Comme le lui reproche Angot (5'58''), Fillon a établi, dans une séquence précédente, une analogie<sup>8</sup> entre sa propre situation et celle de Pierre Bérégovoy, qui s'était donné la mort en 1993 alors qu'il était accusé de corruption. C'est ainsi que, dans la campagne de 2017, est revenue une phrase de Mitterrand restée dans les mémoires :

Toutes les explications du monde ne justifieront pas que l'on ait pu livrer aux chiens l'honneur d'un homme et finalement sa vie au prix d'un double manquement de ses accusateurs aux lois fondamentales de notre République, celles qui protègent la dignité et la liberté de chacun d'entre nous<sup>9</sup>.

La formule évoque la force des instincts de prédation, tout en suggérant que les chiens pourraient obéir à des maîtres, de mystérieux référents cachés derrière le pronom *on*. Le thème des chiens est évocateur : il fait songer au thème d'une chasse à l'homme, à la curée (un terme qu'utilise Fillon dans un meeting). Ajoutant une allusion, volontaire ou non, à la mythologie, Lenesley voit en Fillon « un animal traqué par une mégère sans pitié ».

Certes, les intervenants n'y ont pas recours mais un autre réseau métaphorique intuitif, lui aussi lié au personnage de l'accusateur, serait assez adapté au scénario d'un *clash* artificiellement créé dans l'espoir de susciter le *buzz* : *Les guêpes*. La pièce d'Aristophane nous apparaît d'abord comme un remède contre la tentation d'idéaliser la rhétorique pratiquée par les Anciens. Dans cette comédie, un chœur de guêpes figure la corporation des juges qui avaient la manie de provoquer des procès : le démagogue Cléon ayant porté à trois oboles la rétribution des jugements, le nombre des litiges avait soudain augmenté. À nouveau, moins que l'exactitude de l'analogie avec la séquence étudiée, ce que nous cherchons à mettre en évidence, c'est la stabilité de certains lieux communs décrivant une situation rhétorique et la capacité des individus à les adapter à leurs besoins. Cette réinterprétation va parfois jusqu'au renversement de perspective. Ainsi, Alphonse Karr, en 1839, avait fondé une revue sous le même titre *Les guêpes* ; l'intention critique a disparu et ce qui prime, c'est l'idée d'un journalisme iconoclaste prêt à secouer l'ordre établi.

<sup>8</sup> Chacun sélectionne et manipule, dans cette analogie, les traits les plus utiles à sa cause.

<sup>9</sup> Allocution prononcée par François Mitterrand lors des obsèques de Pierre Bérégovoy à Nevers le 4 mai 1993.

### 4.3. DISTINCTION *FIN* / *CONSÉQUENCE*

Pour en revenir au mécanisme de recherche (éventuelle) du *buzz*, il correspond en fait à une caractéristique stable de la situation rhétorique et de l'ambiguïté morale qui lui est fréquemment reprochée. Si l'on se reporte à la terminologie perelmanienne, nous aurions (dans le cas présent) tendance à choisir l'expression distinction *fin* / *conséquence* (Perelman, 2012a, p. 71) plutôt que dissociation *procédé* / *réalité* (TA, § 96, pp. 600-603)<sup>10</sup>. C'est en effet sous cette première appellation qu'apparaît la réflexion la plus proche de nos préoccupations : parlant de l'épidictique, Perelman oppose la célébration des valeurs de la communauté (*la fin*) et la gloire que l'orateur retire de son discours (*la conséquence*). Dans la séquence étudiée, la chaîne de télévision, Angot et Pujadas auront avantage à dire que leur intention est d'informer le public (*fin*) ; dire que leur véritable intention est de produire un *buzz* reviendrait à dire que la *fin* a été subordonnée à la *conséquence*. Les thèmes du sycophante, du flatteur ou du tartuffe pourraient être traités de façon analogue. À nouveau, on retrouve cette tension entre la stabilité d'une structure rhétorique qui traverse les âges et la capacité de chaque époque à remodeler un canevas commun en fonction des valeurs qu'elle proclame.

## 5. LA RELATION ENTRE NR ET POLÉMIQUE : LE *CLASH* ?

Cette dernière section aborde une question dépassant notre projet initial. Ces dernières années, plusieurs travaux ont été publiés sur le thème de la polémique. On a pu considérer que la NR se désintéressait de la polémique et favorisait la recherche du consensus (par ex. Plantin, 2003, pp. 477-478 ; Amossy, 2014, pp. 21-24). Or, l'échange entre Angot et Fillon passera difficilement pour une recherche de consensus. Faudrait-il dès lors s'interdire d'étudier cette séquence à travers le prisme de la NR ?

### 5.1. NR ET SURVALORISATION DE L'ACCORD

Comme Nicolas (2015a, § 7), il nous semble que la NR ne considère pas de la poursuite rationnelle d'un consensus comme un objectif prioritaire. La NR doute de la capacité de l'argumentation à créer un véritable accord entre les consciences (TA, § 13, pp. 73-74). La volonté de *comprendre* l'origine des désaccords philosophiques est centrale chez Perelman (Nicolas, 2015b, p. 39) et cette préoccupation empêche d'assimiler la NR à une recherche de l'accord telle que l'envisage Habermas ou la

---

<sup>10</sup> Dans le TA, le doublet *fin/conséquence* correspond à une catégorie plus générale, non directement liée à nos préoccupations.

pragma-dialectique. L'auditoire universel n'est jamais qu'une représentation (imparfaite) de l'auditoire idéal et la NR prévoit la possibilité d'une concurrence entre différentes conceptions de l'auditoire universel (TA, § 7, pp. 45-46).

Si Plantin (2003, p. 478) a raison de remarquer que le mot *polémique* ne figure pas à l'index du TA, les remarques concernant l'éristique indiquent que le TA envisage, malgré tout, la possibilité de situations argumentatives conflictuelles. Après avoir évoqué la traditionnelle suspicion associée à l'éristique, le TA (§ 72, p. 430) nuance assez vite : « rechercher des victoires, ce n'est pas seulement aspiration puérile ou manifestation d'orgueil, c'est aussi un moyen pour l'orateur de s'assurer les meilleures conditions pour persuader »<sup>11</sup>. De même, la distinction proposée par certains entre la discussion heuristique (qui serait honnête et sans parti pris) et le débat éristique (qui viserait au triomphe d'une thèse ou d'un parti) est accueillie avec scepticisme : cette distinction, peut-être utile en théorie, ne correspond que rarement à la pratique, notamment, parce que celui qui défend un point de vue déterminé est, en général, convaincu d'être du côté du vrai (§ 8, pp. 48-51)<sup>12</sup>. Enfin, dans certains cas, l'argumentation est considérée comme un substitut à la violence voire comme une forme d'agression (par ex. la remise en cause des valeurs admises ; TA, § 13, pp. 72-73). Pour nous, le TA ne marque pas de préférence pour un mode particulier de gestion des conflits : des techniques susceptibles d'aboutir à un compromis pourraient tout aussi bien illustrer la description perelmanienne des usages argumentatifs de la raison.

## 5.2. DÉCALAGE HISTORIQUE

La NR reste aussi inscrite dans une autre actualité que la nôtre. Amossy (2014, p. 22) a sans doute raison de replacer le propos perelmanien dans le contexte de l'après-guerre. La linguiste insiste sur le besoin d'apaisement après des années de violence, d'angoisses et de privations. Si le souvenir de la guerre conduit à assumer la possibilité d'un refus du dialogue, les conséquences du désaccord tendent alors à dépasser le cadre d'une polémique interne à une société démocratique. C'est le cas l'interdiction faite par Churchill aux diplomates britanniques d'écouter les

---

<sup>11</sup> Il semble qu'il s'agisse d'une réponse à Schopenhauer et à sa *Rechthaberei* (volonté d'avoir toujours raison). Pour Schopenhauer, c'est la mauvaise foi innée de l'homme qui fait que même lorsque quelqu'un a raison, il doit utiliser des stratagèmes malhonnêtes pour vaincre son adversaire (Schopenhauer, 1990, pp. 7-14).

<sup>12</sup> Ce passage est ambigu. Nous interprétons tout le passage comme une description ironique du dialogue idéal modélisé par Platon. Pour nous, le mot « ici » (p. 49) ne désigne pas le projet perelmanien mais le propos de « certains auteurs contemporains » aboutissant à « une généralisation bien audacieuse » (p. 50). Cf. Amossy (2014, pp. 22-23).

propositions de paix allemandes (TA, § 3, p. 22) mais aussi du conflit entre les dirigeants d'un pays et les auteurs d'un « acte révolutionnaire » (TA, § 13, pp. 72-73).

Les commentateurs contemporains inscrivent, quant à eux, la question de la polémique dans le cadre des démocraties modernes (par ex. Nicolas, 2016, p. 185). La référence aux travaux de Mouffe prend aussi son sens dans un contexte socio-historique particulier (post-marxisme, illusion d'une fin de l'histoire, remise en cause du modèle de la démocratie délibérative, tentations populistes). Mais si l'on détache son regard de cette question particulière, l'accord et le désaccord, indépendamment des évaluations que nous leur attachons dans le cadre spécifique d'un débat démocratique contemporain, font tous deux partie de l'expérience humaine. Moins dramatiquement visibles que l'alternance de la paix et de la guerre, ils n'en sont que mieux partagés. Dans ce cadre plus général, il peut arriver qu'un compromis puisse être considéré comme une compromission mais cela n'empêche nullement que d'autres compromis apparaissent comme de francs succès. Symétriquement, le conflit ouvert est tantôt perçu comme un danger, tantôt comme un élément structurant. Mais la manière dont, face à des cas concrets, nous définirons ces lignes de partage dépendra de notre vision du monde.

### 5.3. DÉCALAGE DISCIPLINAIRE

Le propos de la NR porte sur le discours sans pour autant être l'œuvre de spécialistes en sciences du langage et ce décalage disciplinaire peut entraîner d'autres effets de perspective. Pour nous, Perelman n'est pas tout à fait « un logicien déçu » (Nicolas, 2015b, p. 39). La NR reste informée par des préoccupations de « logicien désireux de comprendre le mécanisme de la pensée » (TA, I, p. 7) mais sans plus réduire cette dernière à des lois formelles<sup>13</sup>. L'étude de ces schèmes de pensée reste alors compatible avec un pluralisme des valeurs, l'adhésion de l'argumentateur à des normes indiscutées. Ces mécanismes, pris pour eux-mêmes, ne changent pas fondamentalement selon qu'on délibère avec un *alter ego* dans le secret de ses pensées ou qu'on dialogue, de façon plus ou moins animée, avec autrui. La NR se présente, au premier abord, comme un inventaire de techniques argumentatives envisagées comme autant de motifs, de moyens de preuve disponibles pour obtenir l'adhésion. Comme le TA le rappelle explicitement (TA, pp. 8 et 11), la NR ne s'intéresse pas

---

<sup>13</sup> Cette volonté d'étudier l'argumentation sans la réduire à un système formel est parfois exprimée de façon toute concrète. Le langage formel, comme le verre, est parfait tant qu'on le considère sous l'angle de la rigidité et de la transparence. Mais dès que les besoins de la vie exigent d'autres qualités (solidité, souplesse, opacité, etc.), il faudra choisir, parmi des matériaux plus variés, ceux qui conviennent mieux à l'exercice de la raison pratique (1974, p. 242). Il s'agit de s'insérer dans la tradition rationaliste occidentale pour la sauver en élargissant son extension (Perelman, 1952, pp. 348-350) et ainsi d'enrichir la logique (TA, p. 676).

prioritairement au déroulement complet des argumentations ni la façon dont se déroule la communication avec l'auditoire. Les textes cités, généralement assez courts, ont été découpés de manière à illustrer une technique de preuve particulière qui trouve sa place parmi d'autres techniques du même groupe<sup>14</sup>. Le TA ressemble à l'établi d'un bricoleur qui range méthodiquement ses outils. Les auteurs savent bien qu'en situation, l'identification des schèmes utiles à l'analyse d'une argumentation plus ample s'avérera moins univoque : face aux argumentations réelles, l'observateur risque de se retrouver face à une jungle de reconstructions possibles (TA, § 44, pp. 251-252). Les auteurs empruntent de préférence leurs exemples à la philosophie et à la littérature ; cependant, ce qui compte pour eux, c'est moins de distinguer les différentes formes de discours possibles que de montrer que « les mêmes techniques d'argumentation se retrouvent à tous les niveaux, à celui d'une discussion autour d'une table familiale, comme à celui du débat dans un milieu très spécialisé » (TA, p. 10). C'est pourquoi, même si le TA ne consacre pas une section spécifique à la polémique ni *a fortiori* aux polémiques médiatiques, les techniques auxquelles recourent les polémistes pourront se dire dans la terminologie de la NR (par ex. l'argument de la pente glissante utilisé au début par Angot relève de l'argument par la conséquence). C'est cette complémentarité entre les outils de l'analyse du discours et la NR que nous voudrions à présent illustrer.

#### 5.4. LES TECHNIQUES ARGUMENTATIVES UTILISÉES DANS UNE POLÉMIQUE

Pour l'analyse de la situation polémique – analyse que nous ne pouvons qu'esquisser – on propose trois axes de lecture : deux axes de lecture davantage tributaires de l'analyse du discours et un axe relevant davantage de l'argumentation rhétorique en tant qu'étude des moyens de preuve.

1) Un premier axe « communicatif » se fonderait sur le cadre triadique fondamental de la polémique journalistique (Yanoshevsky, 2003, p. 8). Ce schéma serait ensuite complexifié en tenant compte, selon la terminologie d'Angot, du public qui est « à l'intérieur de l'écran » et du public de téléspectateurs qui est « de l'autre côté de l'écran ». Virtuellement, on pourrait étendre le propos à certains éditorialistes et autres *buzzers* qui réorientent la perception de la séquence. Il faudrait surtout tenir compte de la façon dont la présence du public perturbe ponctuellement le débat et est commentée par les intervenants : par exemple, Angot fait remarquer que le public présent est un public de « fans » qui n'est pas représentatif du public large (6'40'' ; voir aussi 5'45'' et 6'50'').

2) Un axe temporel distinguerait : a) la mise en place de la polémique dominée par un monologue d'Angot (environ les 5 premières minutes), b) l'échange

<sup>14</sup> Pour une critique de cette approche voir Nicolas (2015c, pp. 279-280).

d'arguments (les 2'30'' qui suivent) et c) le constat que le dialogue est impossible, puis la thématization et la justification de cette impossibilité, y compris l'évocation par Angot d'une volonté des journalistes d'échapper, grâce à sa présence, à une forme d'auto-censure et enfin le refus du présentateur de confirmer cette assertion.

Ces deux axes sont ceux que privilégient l'analyse du discours et que la NR n'aborde qu'indirectement (§ 5.3.).

3) Le troisième axe, celui de la NR, analyse les moyens de preuves mis en œuvre par les participants. Limitations-nous, ici encore, à quelques remarques.

L'argumentation d'Angot s'apparente à une attaque personnelle et rentre ainsi dans la catégorie des arguments établissant un lien entre l'acte et la personne. La mauvaise réputation traditionnellement associée à l'attaque personnelle conduit Angot à formuler une série d'exemples inspirés du quotidien et dont l'interprétation est en partie laissée à l'auditeur (TA, § 26, p. 137 ; TA, § 102, pp. 644-645). Ainsi, au départ, Angot répète à plusieurs reprises le pronom « vous » comme pour pointer dans la direction de Fillon. De sorte que quand elle affirme, au sujet du bijou offert par une amie : « j'ai accepté comme une imbécile », le spectateur pourrait fort bien inférer : « Fillon a accepté les costumes de son ami, quel imbécile ! ». Puis, de « mon amie voulait me corrompre » mais « j'ai refusé », on risque de tirer, « son ami voulait le corrompre. Or, il a accepté. Donc, il est corrompu » ou, selon l'euphémisme d'Angot, il s'est « mis dans une situation d'avoir des services à rendre ». Fillon recourt lui aussi à l'attaque personnelle soit en jouant la carte de l'humour (alors qu'Angot a son bracelet autour du poignet, il s'écrie « moi, j'ai rendu les costumes ») soit en constatant simplement *tu quoque* (« nous sommes deux à être mis en examen »).

Mais l'inventaire perelmanien permet-il de montrer précisément comment le discours de l'autre est transformé en simulacre pour valoriser son propre discours ? Permet-il de décrire la « grammaire de l'incompréhension » réglementant la polémique (Maingueneau, cité par Yanoshevsky, 2003, pp. 2-4) ? Dans le TA, les calculs propres à la polémique sont très ponctuellement évoqués (par ex. TA, § 102, p. 647) et les techniques de reformulation du discours adverse, dans leur aspect interactif, ne sont pas mises en vedette. Il faudrait les reconstruire à partir des mécanismes très généraux de sélection des données, de plasticité des notions et de réorganisation des données au moyen de dissociations argumentatives (par ex. en réaction aux reproches d'Angot, Fillon oppose *moral/légal* ; ensuite, Angot requalifie l'opposition *légal/décent*). Bref, on devrait recourir à d'autres modèles théoriques pour décrire l'interaction entre les participants.

Néanmoins dire que les types d'arguments auxquels recourent les participants d'une polémique médiatique diffèrent fondamentalement des mécanismes de justification utilisés par les philosophes et les littérateurs, ce serait, à nos yeux, tracer des frontières artificielles au sein d'un champ qui nous apparaît comme unitaire. Et

comme nous l'avons vu (§ 1.1. et 5.3.) nous pensons qu'au-delà de la priorité accordée à la culture philosophique, Perelman et Olbrechts-Tyteca se sont également montrés attentifs à l'argumentation en tant que capacité commune aux êtres humains.

## CONCLUSION

En optant pour un rationalisme souple et une conception historiquement située de la raison, le TA donne des moyens de penser le rapport entre la permanence de la Rhétorique et la façon dont chaque époque, chaque milieu aménage une rhétorique conforme à ses valeurs et à ses besoins (§ 2). Deux onomatopées du vocabulaire médiatique contemporain (*buzz* et *clash*) ont été interprétées comme un signe de cette dialectique entre l'éphémère et l'intemporel (§ 3). Dans le contexte francophone, l'apparente nouveauté des termes *buzz* et *clash* fait oublier, qu'en anglais, l'emploi mis à la mode par les médias vient se greffer sur tout un réseau de significations préexistantes (notamment d'anciennes manières de décrire les discours). Ces termes sont adaptés à des préoccupations nouvelles (économie de marché, information de masse, infotainment, audimat). Dans le même ordre d'idées, le *buzz* médiatique pose la question des véritables intentions des participants à l'échange. Cette ambiguïté correspond à un mécanisme très général, corollaire de l'activité rhétorique et de la méfiance qu'elle peut susciter (distinction de la *fin* et de la *conséquence*). À nouveau, ce mécanisme général, prendra, en surface, une forme différente selon les valeurs qu'un orateur donné croit devoir professer pour se concilier son auditoire. Certains commentateurs utilisent le terme *buzz* comme un outil pour analyser et critiquer l'échange entre Angot et Fillon sans éprouver le besoin d'expliquer au lecteur de quoi il retourne. Qu'ils aient raison ou qu'ils aient tort, peu importe ici ; ce qui nous intéresse, c'est que le *buzz* médiatique apparaît comme une stratégie connue des uns et des autres (§ 4).

Pour terminer, nous avons affronté une difficulté méthodologique qui ne faisait pas partie de nos interrogations de départ : des études récentes suggèrent que la NR privilégie une recherche du consensus et se désintéresse de la polémique. Notre réponse s'est déclinée en trois temps. Après quelques remarques sur la présence du dissensus dans le TA (§ 5.1.), fidèle à notre hypothèse de départ, nous avons voulu replacer dans leurs contextes historiques respectifs la conception perelmanienne de l'argumentation et l'intérêt contemporain pour la polémique (§ 5.2.). Enfin, il nous a semblé qu'entre la NR et les sciences du langage (notamment l'analyse du discours) peut s'installer un décalage disciplinaire ou une inversion des priorités : en se désintéressant explicitement des enjeux de communication et du déroulement des argumentations complètes, le TA reste marqué par des préoccupations de logicien. En étudiant les usages argumentatifs de la raison, le TA prend certes ses

distances avec la logique et le rationalisme classique mais il n'a pas pour autant renoncé au désir de mieux comprendre le « mécanisme de la pensée » (§ 5.2.). Si le TA accorde peu d'attention aux spécificités situationnelles d'une polémique télévisuelle, nous pensons qu'il peut aider à reconnaître ce qui, dans un échange polémique, relève de l'usage argumentatif de la raison.

## BIBLIOGRAPHIE

- Amossy, R. (2014). *Apologie de la polémique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Angot, C., Fillon, F. & Pujadas, D. (2017, March 23). L'inattendue. L'émission politique [Video file]. Retrieved from <https://www.youtube.com/watch?v=8st3VAj31L4&t=6s>
- Askolovitch, C. (2017, March 24). Ce n'est pas Angot qu'il fallait saluer dans L'Émission Politique. *Slate.fr*. Retrieved from <http://www.slate.fr/story/141749/angot-fillon>
- Auffray, A. (2017, March 24). « Cabinet noir » et Christine Angot : sur France 2, une soirée pénible pour François Fillon. Retrieved from [http://www.liberation.fr/politiques/2017/03/24/cabinet-noir-et-christine-angot-sur-france-2-une-soiree-penible-pour-francois-fillon\\_1557977](http://www.liberation.fr/politiques/2017/03/24/cabinet-noir-et-christine-angot-sur-france-2-une-soiree-penible-pour-francois-fillon_1557977)
- Be Diaf, L. (2014). *Journalistes 2.0. Usages et dilemmes des journalistes contemporains*. Paris : L'Harmattan.
- Chétochine, G. (2007). *To buzz or not to buzz ? Comment lancer une campagne de buzz marketing*. Paris : Eyrolles.
- Lenesley, É. (2017, March 24). Christine Angot, François Fillon vous dit merci ! *Le Figaro*. Retrieved from <http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2017/03/24/31001-20170324ARTFIG00249-christine-angot-francois-fillon-vous-dit-merci.php>
- Nicolas, L. (2016). Using Speech to Disturb Consensus: Or, Taking Rhetoric (and its Agonistic Roots) Seriously. *Rivista Italiana di Filosofia del Linguaggio*, pp. 184-198. Retrieved from <https://doi.org/10.4396/2016BC13>
- Nicolas, L. (2015a). Compte-rendu de : R. Amossy, *Apologie de la polémique* (Presses Universitaires de France, coll. « L'interrogation philosophique », Paris 2014). *Argumentation et Analyse du Discours*, 15. Retrieved from <http://journals.openedition.org/aad/2057>
- Nicolas, L. (2015b). L'épidictique, assise et pivot de l'édifice rhétorique. *Rivista Italiana di Filosofia del Linguaggio*, pp. 33-47.
- Nicolas, L. (2015c). *Discours et liberté. Contribution à l'histoire politique de la rhétorique*. Paris : Garnier.
- Olbrechts-Tyteca, L. (1974). *Le comique du discours*. Bruxelles : Éd. de l'Université. Retrieved from [http://digistore.bib.ulb.ac.be/2007/DL2191476\\_000\\_f.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/2007/DL2191476_000_f.pdf)
- Perelman, C. (1952). Raison éternelle, raison historique. In *L'homme et l'histoire* (pp. 347-354). Strasbourg : Sociétés de philosophie de langue française.
- Perelman, C. (1965). *Cours de logique. Introduction historique. Moyen Âge et Temps modernes*. Bruxelles : Pub.
- Perelman, C. (1974). Perspectives rhétoriques sur les problèmes sémantiques. *Logique et Analyse*, 17(67-68), pp. 241-252.
- Perelman, C. (2012a). *Rhétoriques*. Bruxelles : Éd. de l'Université.
- Perelman, C. (2012b). *Éthique et droit*. Bruxelles : Éd. de l'Université.
- Perelman, C., & Olbrechts-Tyteca, L. (2008 [1958]). *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles : Éd. de l'Université.
- Plantin, C. (2003). Des polémistes aux polémiqueurs. In G. Declercq, M. Murat, & J. Dangel (éds), *La Parole polémique* (pp. 377-408). Paris: Champion. Retrieved from <https://fr.scribd.com/document/163287925/Des-polemistes-aux-polemiqueurs-plantin>
- Schneidermann, D. (2017, March 24). Angot face à Fillon ; la séquence qui a tué toute l'émission. *Le Nouvel Observateur*. Retrieved from <http://tempsreel.nouvelobs.com/rue89/sur-le-radar/20170324.OBS7065/angot-face-a-fillon-la-sequence-qui-a-tue-toute-l-emission.html>
- Schopenhauer, A. (1990 [1831]). *L'art d'avoir toujours raison ou Dialectique éristique* (trad. H. Plard). Strasbourg : Circé.

Yanoshevsky, G. (2003). De la polémique à la polémique journalistique. *Recherches en Communication*, 20, pp. 1-8. Retrieved from <http://sites.uclouvain.be/rec/index.php/rec/article/viewFile/4501/4231>

*English Oxford dictionary*. Retrieved from <https://en.oxforddictionaries.com/>

*Online etymology dictionary*. Retrieved from <http://etymonline.com/>